



Comprendre les enjeux et s'insérer dans la logique de la convention sur la diversité biologique

Denis Couvet

Président de la FRB



JOURNÉE FRB – 2 JUIN 2022

Un regard de la recherche sur le cadre mondial pour la biodiversité

La Convention sur la diversité biologique, une proposition de gouvernance mondiale inclusive dès 1992 ?



Convention sur la
diversité biologique

À travers ses trois objectifs complémentaires (article 1) :

1. la **conservation** de la diversité biologique ;
2. l'**utilisation durable** de ses éléments ;
3. et le **partage juste et équitable** des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Trois objectifs imbriqués, qui sont à la fois des fins et des moyens :

- La **conservation** peut favoriser le **partage juste et équitable** (droits des peuples autochtones, des communautés locales)
- Le **partage juste et équitable** pourrait être une condition nécessaire à la **conservation** de la diversité biologique

À travers ses 3 objectifs (conservation, utilisation et partage), la Convention sur la Diversité Biologique nous invite à **dépasser le dualisme nature / culture**



Ambition de la Cop15 : « Vivre en harmonie avec la nature en 2050 » Comment y parvenir ?

Le « Global Biodiversity Framework » (= ‘Cadre global pour la biodiversité’)
propose 4 objectifs stratégiques pour 2030-2050 :

A. Maintenir et restaurer l’intégrité
des écosystèmes

B. Mettre en valeur les
*contributions de la nature aux
humains (ou services
écosystémiques)*

C. Partager les avantages issus de
l’utilisation des ressources
génétiques

D. Réunir les moyens permettant
l’atteinte de ces différents objectifs
(financiers, institutionnels,
humains ?)

Afin de préciser les objectifs et les moyens nécessaires, 21 cibles sont proposés avec des indicateurs associés *(et voir analyse de la FRB)*



[Aller + loin : \(Re\)découvrez l'analyse du projet de cadre mondial réalisé par la FRB, cible par cible](#)

OBJECTIF A « Conservation » (Réduire les menaces)	C1 Planification
	C2 Restauration
	C3 Aires protégées
	C4 Protection espèces sauvages
	C5 Commerce et prélèv sp sauvages
	C6 Espèces exotiques envahissantes
	C7 Pollutions
	C8 Changement climatique
OBJECTIF B « Utilisation » (Répondre aux besoins des populations)	C9 Services matériels
	C10 Agriculture
	C11 Services de régulation
OBJECTIF C « Partage »	C12 Villes
OBJECTIF D « Mise en œuvre » (Outils et solutions)	C13 APA
	C14 Intégration politique
	C15 Intégration sectorielle
	C16 Intégration citoyenne
	C17 Biotechs et biosécurité
	C18 Subventions néfastes
	C19 Mobilisation des ressources
	C20 Connaissances
	C21 Intégrativité (femmes, jeunes, etc.)

Session 1 :

11h30 > 12h40

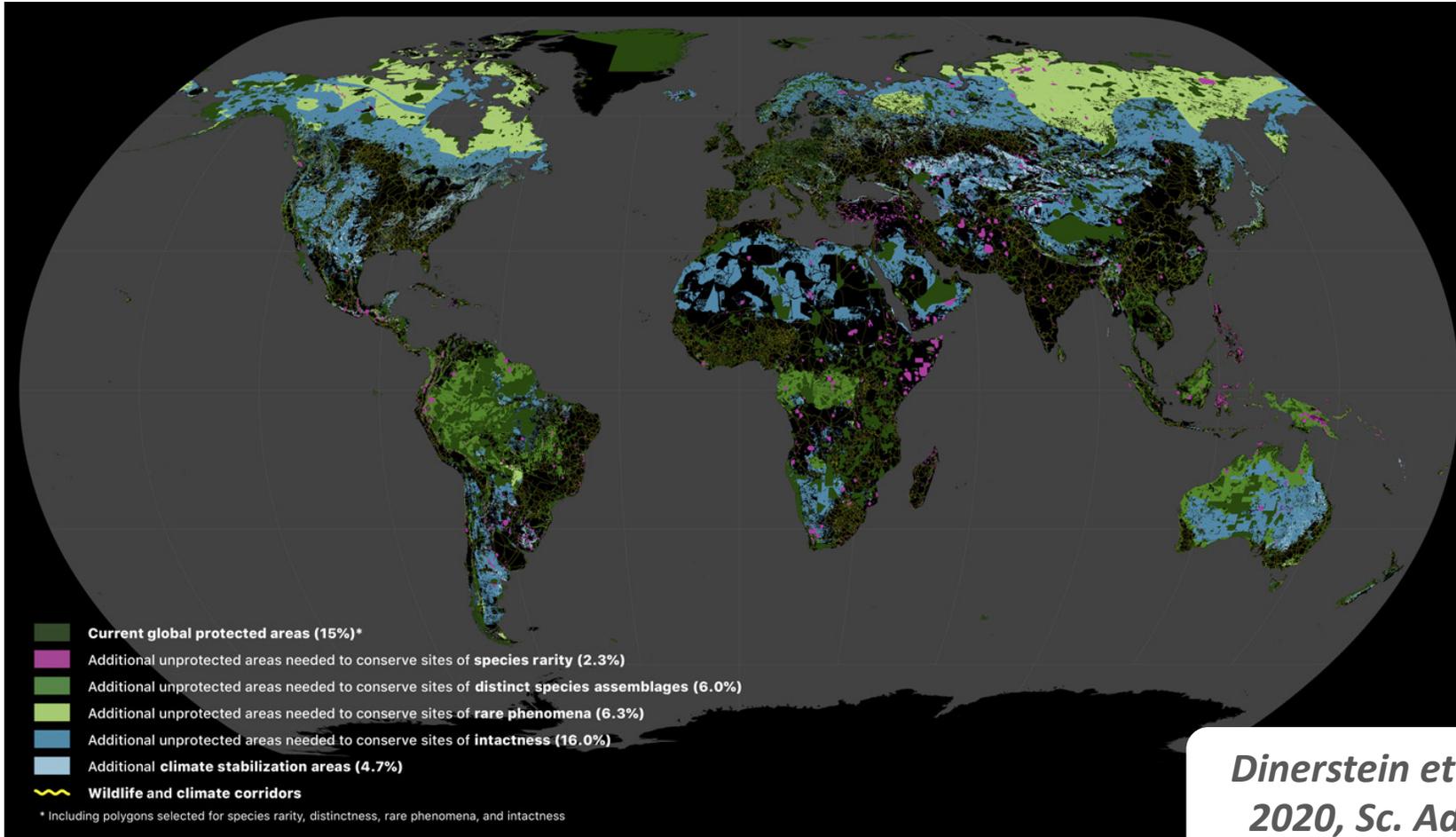
Pilier 1 – Conservation :

Réduire les menaces et favoriser la résilience des écosystèmes et des populations d'espèces

Animation : Philippe Billet (Université de Lyon, FRB)

>> Quelle place pour les humains dans des territoires où la préservation de la diversité biologique (espèces et écosystèmes originaux, menacés) revêt une importance majeure ?

Dépasser le dualisme nature / culture dans un réseau d'espaces protégés représentant 50 % des surfaces terrestres ?



*Dinerstein et al.
2020, Sc. Adv.*

Place des humains dans ces espaces protégés

- 34 % des surfaces sont des terres

« autochtones »

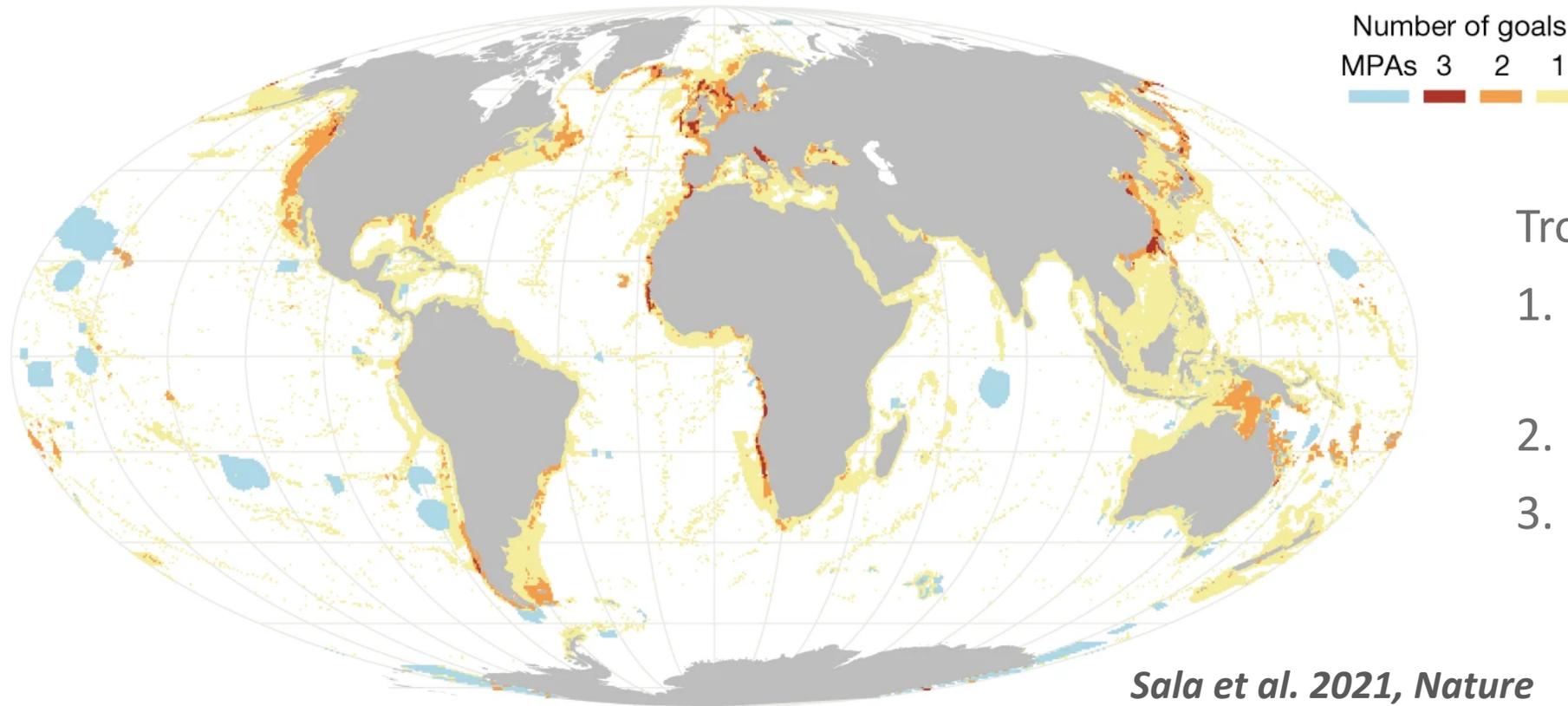
- 1 milliards d'humains présents

(Schleicher *et al.* 2019, *Nature Sustainability*)

Océans : combiner les objectifs de conservation et d'utilisation dans des aires marines protégées ?

En bleu : aires marines protégées actuelles

En jaune, orange, rouge : propositions de protection, de 1 à 3 objectifs atteints



Trois objectifs considérés :

1. Protection de la biodiversité
2. Durabilité de la pêche
3. Stockage du carbone

Sala et al. 2021, Nature

Session 2 :

14h00 > 15h10

Pilier 2 – Utilisation durable :
Réduire les pressions en répondant aux besoins des populations

Animation : Hélène Soubelet (FRB)

>> Quelle place pour la nature dans des territoires où l'utilisation de la nature par les humains (alimentation, habitat...) revêt une importance majeure ?

Comment « vivre en harmonie avec la nature » dans les espaces agricoles ?



L'agroécologie, une 'solution fondée sur la nature' ?

Importance de l'intégrité des écosystèmes

➤ Comment définir cette intégrité ?

- A minima 20 % d'habitats semi-naturels, fondement d'une multi-fonctionnalité de ces paysages agricoles ? (voir méta-analyse, Garibaldi *et al.* 2021, Cons. Letters)
- Conduisant à une réduction des problèmes sanitaires (par ex. Olimpi *et al.* 2022, J. Appl. Ecol.), contribuant à l'approche 'une seule santé' ?

« Vivre en harmonie avec la nature » dans les villes....
Pertinence des *solutions fondées sur la nature*



Présence croissante des solutions fondées sur la nature en ville ?

Session 3 :

15h15 > 16h20

Pilier 3 – Partage juste et équitable des avantages issus de la biodiversité : Partager et mobiliser

Animation : Denis Couvet (FRB)

>> Accès et partage des avantages :
comment avancer ?

En résonance avec la notion de diversité bioculturelle ?



Objectifs de notre Journée FRB :

Avant d'explorer les 3 objectifs de la CDB, prenons le temps de voir la posture de différents acteurs, et de comprendre les enjeux à différentes échelles (internationale, nationale, régionale)



UN BIODIVERSITY CONFERENCE

COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4

Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING · CHINA

Merci pour votre attention !